

Formation

Les aspects juridiques liés aux contrats d'achats

Objectif : Mettre en place des contrats d'achat tenant compte des règles de droit et des risques liés à l'achat.

Cette formation vous apprendra à rédiger vos conditions générales d'achat, à identifier les sources et règles de droit en la matière, à comprendre le transfert de propriété (Incoterms), à mettre en place un contrat d'achat fiable.

A qui s'adresse cette formation ?



Pour qui

- Responsable achat
- Acheteur



Prérequis

- Connaître les fondamentaux des achats



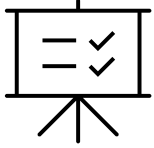
Durée

- 2 jours (14 heures)



Référence

- ASPJ/01



Le programme de la formation



JOUR 1

1

Le contrat – règles de formation

- Définitions
- La forme des contrats
- Les principaux types de contrats
- Différences entre obligations de moyen et obligations de résultat
- Gérer les CGA Vs CGV

2

Le droit des contrats

- Le droit applicable à un contrat d'achat
- Les familles de droit
- Les clauses essentielles du contrat
- La hiérarchie d'application des droits
- Le contrat à l'international

3

Définir les clauses essentielles du contrat d'achat

- L'objet du contrat d'achat
- Les règles en matière de prix (champ d'application, révisions, taux de change)
- La durée du contrat
- La logistique dans le contrat
- Les règles de confidentialité
- Le transfert de propriété
- La propriété intellectuelle/industrielle



JOUR 2

4

Les incoterms – les règles du contrat à l'international

- Comprendre les Incoterms
- La notion de transfert de propriété à l'international
- Les garanties
- La gestion des litiges

5

L'élaboration et la mise en œuvre du contrat d'achat

- L'attribution de juridiction, le tribunal compétent
- L'arbitrage, le médiateur
- La gestion des contentieux
- L'injonction de paiement, l'exequatur
- Les règles en matière de TVA

6

La rupture du contrat

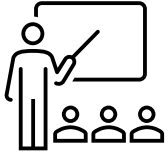
- Gérer la sortie du contrat
- Les pénalités
- Le délit de marchandage
- La RSE / RGPD dans le contrat



Les objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Se familiariser avec le droit des contrats.
- ✓ Analyser et mesurer les risques contractuels.
- ✓ Rédiger les clauses essentielles.
- ✓ Maîtriser les prérequis pour optimiser la négociation.
- ✓ Dialoguer en professionnel avec des juristes.
- ✓ Maîtriser les principes juridiques des achats responsables.



Les méthodes pédagogiques

- ✓ Evaluation des acquis en fin de formation
- ✓ Exercices d'auto-positionnement et partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- ✓ Supports théoriques et pratiques
- ✓ Mises en situation



Evaluations

- ✓ Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation.